

Procap

Le magazine
pour personnes
avec handicap

2/20



Focus

Leçons tirées
de la crise du
coronavirus

Dossier

Lumière sur les failles
du système d'objectifs
en pourcentage

Procap Voyages

L'envie de voyager
sera toujours
présente

Restez mobile.

Vous trouvez chez nous le scooter électrique adapté à votre excursion.



Rue de Morat 7 | 2502 Bienne | 032 323 14 73 | www.sanitas-botta.ch



Préservez votre mobilité avec nous!

Dès qu'il s'agit d'adapter un environnement à des personnes en fauteuil roulant, un monte escaliers à plateforme peut être la bonne solution. Ils peuvent être installés à l'intérieur ou à l'extérieur à ciel découvert. Nos produits sont conçus pour offrir à nos clients un sentiment de liberté et d'indépendance.



Pour une consultation gratuite contactez-nous.

HERAG AG
HERAG Romandie
Rte. de la Ferme 2
1470 Estavayer-le-Lac
sales@stannah.ch
www.stannah.ch

Uetikon am See
044 512 52 27

Estavayer-le-Lac
021 510 78 90

Lugano
091 210 72 44



HÖGG
LIFTSYSTEME

REPRÉSENTANT
SODIMED

CH-1032 ROMANEL
TÉL. 021 310 06 06

MONTE-ESCALIERS

FAUTEUILS
ÉLÉVATEURS

ÉLÉVATEURS POUR
FAUTEUIL ROULANT

ASCENSEURS
VERTICAUX



www.hoegglift.ch

SWISS ENGINEERING +



Editorial

La crise du coronavirus a permis de révéler bien des choses: des inégalités, des opinions et valeurs contradictoires, de nombreuses lacunes dans le système social, l'économie et le système de santé. Pour les uns, le ralentissement imposé par les mesures prises pour endiguer la pandémie de Covid-19 a été salvateur face à un burn-out assuré. Pour d'autres, la charge de travail supplémentaire aura été un défi. Certaines personnes considèrent que les recommandations d'hygiène et de distanciation sont exagérées. D'autres se sont isolées bien avant la décision de semi-confinement en raison de leur appartenance à un groupe à risque. Tandis que de nombreuses personnes comptent maintenant les jours qui les séparent de la prochaine fête, trop nombreux sont ceux qui font face à la perte d'un être cher. Enfin, les gens rêvent que les expériences de ces derniers mois nous conduisent vers un nouveau modèle de société, plus solidaire. Ce numéro aurait dû être l'édition anniversaire des 90 ans de Procap Suisse. Au lieu de cela, nous avons décidé de poser maintenant ensemble un regard vers l'avenir. Parce qu'il y a bien une chose que nous avons toutes et tous apprise dans cette crise: ensemble, nous sommes plus forts.

Sonja Wenger, Responsable de la communication de l'association et des médias

Contenu

Brèves	4
Concours	6
<hr/>	
Focus	
Des résultats étonnants et une belle solidarité	7
Procap Voyages: «Nous aurons toujours besoin de voyager»	11
Projets de solidarité	19
Aspiration à la normalité	20
Service juridique: «Nous nous attendons à une hausse des demandes AI»	22
<hr/>	
Dossier Politique sociale	
Lumière sur les failles du système d'objectifs en pourcentage	15
<hr/>	
Parte italiana	
Concorso	6
Focus: Risultati sorprendenti e tanti gesti di solidarietà	24
<hr/>	
Service	
Guide Sport et santé	14
Carte blanche	27



Procap cherche des participant·e·s pour son laboratoire d'idées

Les questions politiques vous passionnent? Vous aimez discuter de thématiques qui concernent la politique du handicap? Vous vous intéressez aux revendications communes à toutes les formes de handicap et à la manière dont elles pourraient être mises en œuvre? Alors le laboratoire d'idées de Procap est peut-être pour vous! En août 2020, Procap lance le projet pilote «Laboratoire d'idées». L'objectif de ce projet est de discuter des préoccupations politiques des personnes avec handicap dans le cadre d'un processus participatif et de développer des possibilités concrètes de mise en œuvre politique en collaboration avec l'équipe de politique sociale de Procap Suisse. Les sessions se dérouleront sur six samedis et auront lieu à Olten entre le mois d'août 2020 et le mois de mai 2021. Intéressé·e? Nous nous réjouissons de votre participation! Plus d'informations sur le projet et les modalités d'inscription sur notre site internet www.procap.ch/laboratoire ou en contactant l'équipe de politique sociale: 062 206 88 86 ou sozialpolitik@procap.ch.

Langue: les rencontres auront lieu à Olten en allemand. De bonnes connaissances orales de l'allemand sont donc nécessaires.

Date limite d'inscription: 28 juin 2020.

Chaque pièce de monnaie compte!

De nombreuses personnes ont profité des mesures de semi-confinement pour faire du tri chez elles. Vous avez peut-être vous aussi trouvé une poignée de monnaies étrangères rapportées de vos vacances qu'il n'est plus possible de changer. Depuis de nombreuses années, Procap récupère ces soldes de monnaie grâce à plusieurs partenariats. Tous les billets et toutes les monnaies du monde entier, même les anciennes devises européennes peuvent être valorisés. Le bénéfice est entièrement utilisé en faveur des personnes avec handicap en Suisse. Les pièces de monnaie et les billets peuvent être déposés dans de nombreuses banques et dans tous les bureaux de change CFF. Vous pouvez également les envoyer par courrier à Procap Suisse, Monnaies étrangères, Frohburgstrasse 4, 4600 Olten.

Merci pour votre soutien!



Nouvelles réglementations pour les monte-rampe d'escaliers à partir du 1er juillet 2020

Deux revendications de Procap Construction de longue date ont été prises en compte en mai dans la Circulaire concernant la remise des moyens auxiliaires par l'assurance-invalidité (CMAI). Désormais, ce sont non seulement les systèmes d'ouverture de portes d'appartements qui seront financées, mais également ceux des immeubles locatifs. Enfin, l'AI paiera la totalité du coût d'un monte-rampe d'escaliers à domicile. Jusqu'à présent, la contribution maximale se montait à 8'000 francs. La nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Afin d'en bénéficier, il est donc important d'attendre cette date pour envoyer vos demandes. Dans le cas contraire, c'est l'ancienne loi qui sera applicable. En cas de questions concernant la nouvelle ordonnance, veuillez contacter votre conseiller·ère en assurances sociales chez Procap ou à Procap Construction à l'adresse suivante: bauen@procap.ch.

www.procap.ch/construction

«Crip Camp: la révolution des éclopés»

En 1977, après cinq ans de lobbying et de nombreuses manifestations mises sur pied par l'organisation d'entraide de personnes en situation de handicap «Disabled in Action», le premier article antidiscrimination est inscrit dans la législation américaine. Le documentaire «Crip Camp: la révolution des éclopés» raconte avec beaucoup de tendresse et de respect l'histoire des débuts de ce mouvement pour l'égalité, qui émet ses premiers balbutiements dans un camp de vacances. Le principal moteur de ce film est Jim LeBrecht, né avec le spina-bifida. A l'âge de 15 ans, il participe pour la première fois au camp de vacances de Jened, dans l'Etat de New York. A Jened, les jeunes en situation de handicap avaient pour une fois le sentiment d'être juste des ados. Ils pouvaient expérimenter tout ce qu'ils voulaient, prenant tous soin les uns des autres, et un certain nombre d'entre eux·elles ont probablement connu leur premier baiser à Jened. C'était le Woodstock pour les personnes avec handicap, se souvient une participante. Chaque participant·e y a appris qu'ensemble, on pouvait être forts et égaux. LeBrecht et d'autres participant·e·s du camp de vacances, comme Judy Heumann, par la suite présidente de «Disabled in Action», ont commencé à s'engager politiquement afin d'exiger l'égalité des chances. Le film montre avec brio comment ils et elles ont réussi à changer la législation américaine avec «persévérance, force et intelligence».

«Crip Camp». USA 2020. 106 minutes. Disponible sur Netflix.



WETTBEWERB CONCOURS CONCORSO

 Masken sieht man derzeit überall: Auf der Strasse, in den Verkehrsmitteln oder in den Medien. Sie werden uns noch lange begleiten und unseren Alltag bestimmen. Umso mehr ist nun Kreativität gefragt. Gestalten Sie eine ausdrucksstarke, witzige oder einfach individuelle Maske und senden Sie uns ein Foto davon per Post oder E-Mail. Aus allen Einsendungen ziehen wir eine/einen Gewinner*in per Los, die/der **einen Bücherbon im Wert von 100 CHF** erhält. Eine Auswahl der kreativsten Bilder präsentieren wir im Magazin 3/2020.

 Les masques sont partout. Dans les rues, les transports publics et les médias. Comme ils nous accompagneront et rythmeront notre vie quotidienne pendant encore longtemps, être créatif s'avère d'autant plus nécessaire ! C'est pourquoi nous vous proposons de créer un masque expressif, drôle, ou simplement qui vous ressemble et de nous envoyer une photo de votre œuvre par courrier ou par e-mail. Le/la gagnant·e sera désigné·e par tirage au sort et recevra **un Bon Suisse du livre de 100 CHF**. En sus, une sélection des masques les plus créatifs figureront dans le prochain numéro.

 Attualmente le maschere si vedono ovunque: per strada, nei mezzi di trasporto o nei media. Ci accompagneranno per molto tempo a venire e determineranno la nostra vita quotidiana. È perciò necessaria una maggiore creatività. Progettate una maschera espressiva, divertente o semplicemente personale e ci inviate una foto per posta o e-mail. Da tutte le foto ricevute estratteremo una vincitrice o un vincitore, che riceverà **un buono del valore di 100 CHF** per l'acquisto di libri. Una selezione delle immagini più creative sarà presentata sulla rivista 3/2020.

Adresse - Adresse - Indirizzo

Procap Schweiz - Suisse - Svizzera
KOMA, Frohburgstrasse 4, 4600 Olten
E-Mail: kommunikation@procap.ch

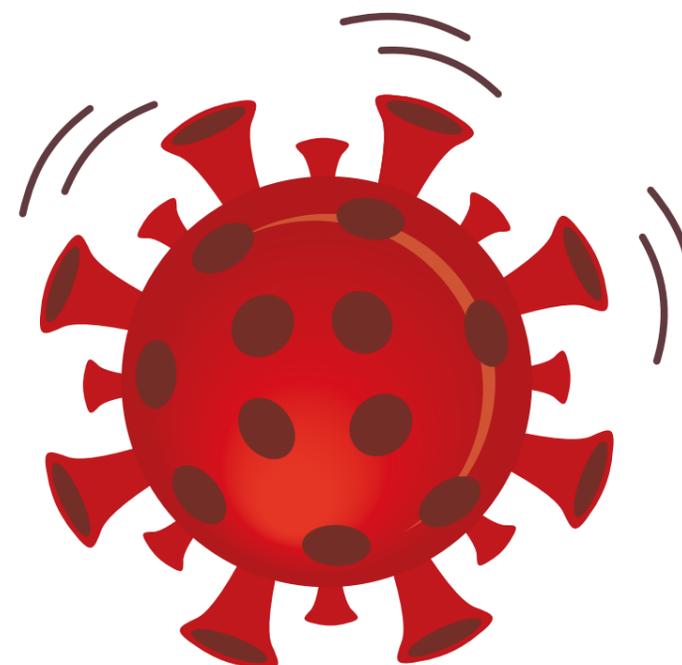
Teilnahmeschluss - Délai de participation - Scadenza per la partecipazione: 03.07.2020



Des résultats étonnants et une belle solidarité

La crise du coronavirus a été riche en expériences et en enseignements pour Procap Suisse et les sections. Des avancées considérables ont été réalisées en un temps record dans le domaine de la numérisation. Des projets d'aide à court terme renferment des idées neuves pour demain. Enfin, Procap a pu offrir à ses membres une aide rapide sur les questions liées au coronavirus dans le domaine du conseil en assurances sociales.

Texte Sonja Wenger et Ariane Tripet Illustrations Shutterstock



La date du 16 mars 2020 restera gravée dans l'histoire de notre pays. C'est ce jour-là que le Conseil fédéral a décrété la «situation extraordinaire» conformément à la Loi sur les épidémies et étendu les mesures d'urgence adoptées fin février pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Toutes les grandes manifestations ont été interdites, puis les rassemblements de plus de cinq personnes. La Confédération a ordonné la fermeture de tous les magasins (excepté alimentaires), marchés, restaurants, cafés et lieux de récréation et de loisirs, écoles, universités et lieux de culte, L'Office fédéral de la santé publique a en outre recommandé à la population de «rester à la maison» autant que possible.

Le semi-confinement a également entraîné la suspension de nombreuses activités de Procap Suisse et des sections Procap, et ce pratiquement du jour au lendemain. L'ensemble des cours du domaine Formation et sensibilisation et des activités de l'association, comme les lieux d'accueil ou les voyages, ont été annulés ou reportés. Les groupes sportifs n'ont plus pu s'entraîner ensemble, privant de nombreuses personnes en situation de handicap de contacts sociaux. Et, au moment de la clôture de ce numéro, tous les voyages de groupe accompagnés de Procap Voyages étaient suspendus jusqu'à fin juin. Ces décisions ont toutefois été très bien acceptées par la plupart des membres et personnes concernées.

De nouvelles expériences et un grand potentiel pour l'avenir

Au début, personne n'était en mesure d'évaluer l'ampleur de la crise, la vitesse à laquelle le virus allait se propager et le nombre de personnes à qui il coûterait la vie. Beaucoup de décisions ont dû être prises sur la base de connaissances lacunaires. La durée de la crise était et demeure une inconnue et chacun porte un avis sur les conséquences économiques qui en découleront. Enfin, l'incertitude qui subsiste jusqu'à aujourd'hui est pesante pour de nombreuses personnes.

De cette situation naît cependant aussi un gain d'expérience qui, toutes proportions gardées, peut être qualifié d'extraordinaire et vu comme une chance. C'est un optimisme qui se veut prudent: comme le journaliste Pascal Zwicky et le conseiller national Cédric Wermuth l'écrivent dans le numéro de mai du magazine du réseau de réflexion sociale Denknetz, il serait «cynique de voir une crise comme une chance tant que des personnes touchées par le virus luttent toujours pour leur vie aux soins intensifs. Il est néanmoins incontestable que cette crise fera émerger de nouveaux potentiels pour une politique progressiste.»



Souhaitant en savoir plus sur les expériences vécues par les sections durant ces derniers mois et, avant tout, sur les conclusions qu'elles en tirent pour l'avenir, le magazine Procap a discuté avec les directeur·rice·s et une représentante de différents centres régionaux et de grandes sections ainsi qu'avec plusieurs responsables de département de Procap Suisse (voir note de bas de page 10).

De grandes différences régionales et un élan numérique sans précédent

Le maintien des prestations de conseil en assurances sociales et du service juridique constitue un élément important des expériences des sections. De fortes différences sont cependant apparues: alors que, dans certaines régions (Procap Suisse Nord-Ouest, Procap St Gall-Appenzell ou Procap Zürich, par exemple), le conseil en assurances sociales a été sollicité dans la même mesure voire plus à cause de questions complémentaires sur le droit du travail ou d'une hausse de demandes de prestations d'assistance, les spécialistes de la section Haut-Valais ont eu pour la première fois le temps de mener des entretiens plus longs et d'étudier les dossiers dans le détail. La situation diffère également entre les villes et les campagnes: beaucoup de membres des régions rurales, par exemple des Grisons, se sont organisés de manière différente et ont pu résoudre les questions de prise en charge entre eux. Pour eux, les prestations d'assistance supplémentaires se sont donc avérées moins nécessaires, sinon superflues.

Pour maintenir ces prestations, Procap est immédiatement passée au télétravail et aux séances de conseil par téléphone dans tous les départements. Les sections et les deux branches du secrétariat central, à Olten et à Bienne, ont effectué des avancées sans précédent en un temps record dans le domaine de la numérisation, dont elles entendent bien continuer d'exploiter le potentiel à l'avenir. Les séances de conseil par téléphone avec les membres ont pratiquement toutes fonctionné sans accroc. Le contact humain s'est cependant vite révélé irremplaçable: d'une part, beaucoup de choses – comme l'échange de documents – vont plus vite en personne, et de l'autre, il facilite le conseil aux personnes avec troubles cognitifs ou troubles de l'apprentissage.

Besoins des membres et failles du système social

Nombre de sections ont veillé à maintenir le contact par téléphone pour éviter que les membres habitués à prendre part à la vie de l'association avant le confinement se retrouvent isolés. Les marques de solidarité se sont multipliées. L'organisatrice d'un loto annulé dans le canton de Berne a par exemple distribué personnellement ses prix aux membres qui auraient dû y participer – un petit geste qui a apporté un grand réconfort.

Depuis le début de la crise, les membres ont également présenté à Procap de nombreuses questions concrètes qui ont mis en lumière diverses failles et faiblesses dans le secteur sociopolitique. Elles ont

révélé l'urgence de prendre des mesures spécifiques au niveau du décompte des prestations complémentaires pour les institutions sociales, mais aussi d'un supplément de prestations pour la contribution d'assistance, par exemple pour les parents de personnes adultes avec handicap dont la prise en charge régulière a été suspendue avec la fermeture des établissements de soins.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a eu une réaction rapide et pragmatique et proposé de bonnes solutions, par exemple en augmentant les heures d'assistance et en simplifiant la procédure de demande ainsi que les conditions d'embauche de nouveaux·elles assistant·e·s. La section Procap Suisse centrale s'était particulièrement engagée à ce niveau et a par ailleurs mis au point une nouvelle offre de médiation pour les assistant·e·s. Une liste de 50 à 60 aidant·e·s aptes à proposer des soins ou à répondre à des questions juridiques a ainsi été établie en collaboration avec différents groupes d'intérêt pour personnes avec handicap. Une trentaine de familles ont déjà sollicité ces services dans le canton de Lucerne et la section Zürich a repris l'idée en l'adaptant à son canton. Les échos ont été extrêmement positifs.



Contrôle des structures et question de la solidarité

Dans les régions et les sections, le constat global est que les prestations et les offres d'activités de loisirs de Procap répondent aux besoins des membres à bien des niveaux. L'échange interrégional d'informations a été encore renforcé, et ce alors même que les rencontres en personne sont impossibles. Cette coopération a été particulièrement manifeste en mai quand, face à la nécessité d'établir des concepts de protection, la région de Berne et la section Grisons ont mis leurs documents à la disposition de toutes les autres.

Les expériences tirées de la crise offrent matière à réflexion sur les points forts, mais aussi sur les quelques points faibles qui ont pu apparaître au niveau des structures, ainsi que sur les offres qui pourraient être développées et renforcées voire repensées. Nul ne peut toutefois prédire la tournure que prendront les choses dans le cas d'une deuxième vague de contaminations. Comme à tous les niveaux de la société, les décisions de Procap Suisse doivent pouvoir reposer sur des bases claires.

La vague de solidarité observée au cours des derniers mois a été stupéfiante. En Suisse romande surtout, où certaines régions ont connu un nombre nettement plus élevé de personnes contaminées qu'en Suisse alémanique, les membres ont clairement affiché leur attachement à Procap, même si, là aussi, la vie de l'association et toutes les activités sportives sont à l'arrêt.

Un lent retour à la normalité

Une grande partie des mesures d'urgence ont été levées le 11 mai et le semi-confinement est progressivement assoupli depuis. Durant ces semaines de transition, beaucoup de sections se sont demandé quels domaines rouvrir à quel moment, et dans quelles conditions les séances de conseils personnels, par exemple, pourraient à nouveau se tenir.

Conformément aux recommandations de Procap Suisse et en fonction de l'évolution de la situation, un retour lent à la normalité pourrait avoir lieu dans le courant du mois de juillet. La plupart des groupes sportifs et des sections ne reprendront toutefois leurs activités qu'après les vacances d'été. Il reste encore bien des impondérables et des incertitudes concernant la pandémie de Covid-19. Procap continuera d'examiner attentivement la question des risques pour nos membres et de réfléchir à la manière de défendre les intérêts des personnes avec handicap dans un contexte de possible récession économique.

Merci à Helena Bigler (Procap Voyages et Sport), Martin Boltshauser (service juridique de Procap), Yolanda Gottardi (Procap Zürich), Susanne Haeder (Procap Suisse Nord-Ouest), Michael Ledergerber (Procap Suisse centrale), Sophie Murali (Procap Berne), Christoph Müller (Procap Haut-Valais), Philipp Ruckstuhl (Procap Grisons), Sabrina Salupo (Procap Suisse romande, Procap Tessin et Formation et sensibilisation) et Hansueli Salzmann (Procap St Gall-Appenzell) de nous avoir partagé leurs expériences.

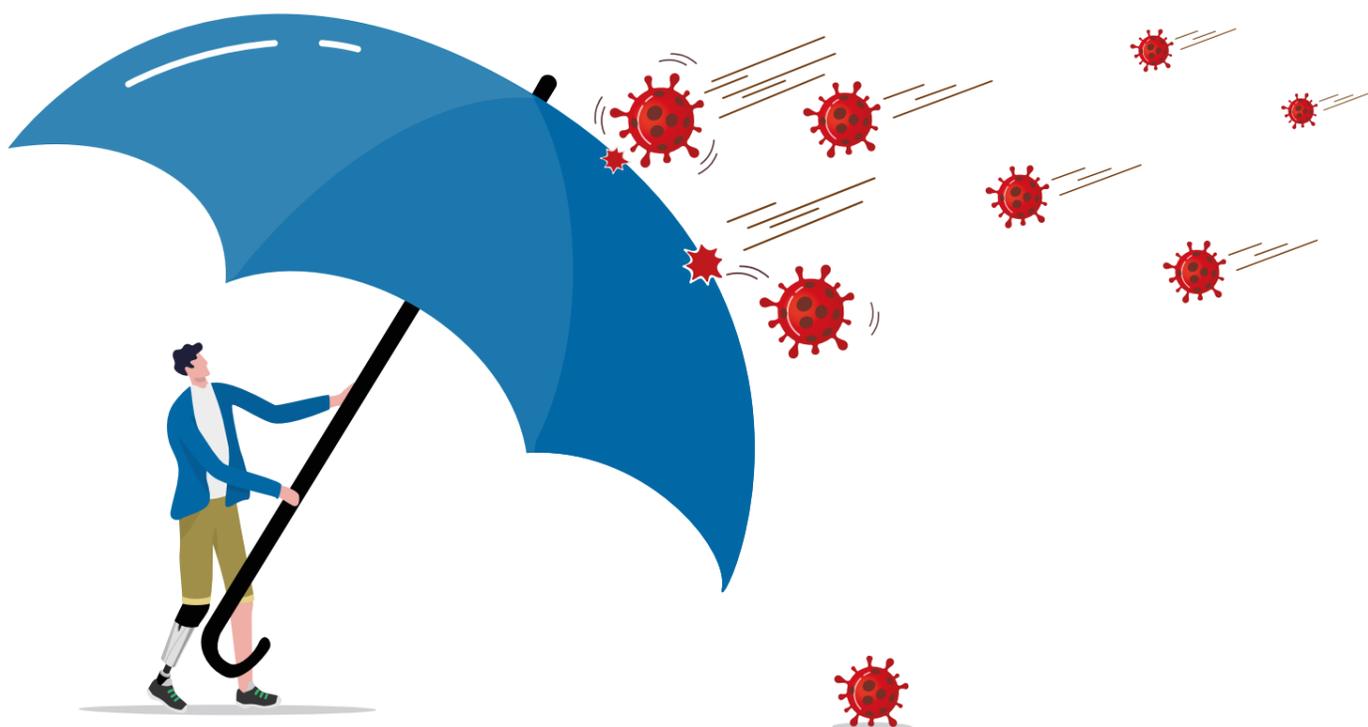
«Nous aurons toujours besoin de voyager»



Rompre avec la routine, boulinguer en groupe, élargir ses horizons et découvrir de nouveaux lieux: le voyage est un besoin profondément humain. Les interdictions imposées ces derniers mois partout dans le monde ont aussi lourdement touché les personnes avec handicap et les voyageurs spécialisés comme Procap Voyages.

Au sein de notre organisation, le département le plus touché par les mesures édictées pour endiguer la pandémie de Covid-19 est sans nul doute celui de Procap Voyages. Au moment de boucler ce numéro, l'agence avait dû annuler et rembourser tous les voyages en groupe accompagnés de la mi-mars à la fin juin. Les voyages individuels ont également été annulés jusqu'à la fin mai, mais sont à nouveau soumis aux conditions d'annulation habituelles depuis début juin. D'après le plan de la Confédération, l'organisation de voyages devrait revenir à la normale à partir de juillet.

Le secteur du tourisme, en Suisse comme dans le reste du monde, est soumis à l'état d'urgence depuis presque trois mois. Et la situation peut encore basculer d'un jour à l'autre. Si le secteur a l'habitude de gérer les changements de dernière minute dus à des facteurs extérieurs tels que des catastrophes naturelles ou des événements politiques, les effets de la crise du coronavirus dépassent tout ce qu'on avait connu jusqu'ici.



Avec ses offres de voyages en Suisse et à l'étranger spécialement adaptées aux besoins des personnes avec handicap, Procap Voyages est doublement touchée. L'agence est confrontée à des questions inédites pour l'avenir immédiat. Comment et dans quelles conditions les personnes avec handicap vivant dans des foyers résidentiels ou de soins, qui risquent d'être soumise encore plus longtemps à une interdiction de sortie, pourront-elles par exemple de nouveau voyager et partir en vacances? Helena Bigler, responsable de Procap Voyages, nous a expliqué les défis auxquels elle est confrontée actuellement.

Procap: Helena Bigler, nous sommes au début du mois de mai. Pouvez-vous nous décrire la situation actuelle en ce qui concerne les strictes interdictions de voyage?

Helena Bigler: Il est pour l'instant impossible d'évaluer, quand et dans quelle mesure les autres pays rouvriront leurs frontières et assoupliront les conditions d'entrée sur leur territoire. Ce sont pourtant des facteurs décisifs pour le secteur des voyages à l'étranger, et nous devons donc faire preuve d'une grande patience. Même en Suisse, nous devons attendre que toute la chaîne de services – hôtels, restaurants, funiculaires, compagnies maritimes – redémarre. Mais il est déjà clair que les gens en ont assez d'être confinés, qu'ils ont envie de voyager et de partir en vacances. Le Conseil fédéral et les représentant·e·s des associations professionnelles ont cependant annoncé que le tourisme en Suisse devrait pouvoir reprendre dès juillet.

Qu'est-ce que cela signifie pour Procap Voyages?

Nous travaillons actuellement sous haute pression à différents niveaux. Pour l'instant, la priorité est de préparer le terrain dans des secteurs tels que l'hôtellerie pour l'élaboration des différents concepts de protection. De notre côté, nous examinons comment ces concepts doivent être adaptés aux personnes avec handicap et peuvent être concrètement mis en œuvre. Il s'agit par exemple de déterminer si nous devons remplacer un voyage de groupe de deux semaines par deux voyages d'une semaine avec la moitié du groupe, ou encore si les accompagnant·e·s sont inclus·e·s dans la limite de cinq personnes autorisées ou s'ils-elles doivent être comptabilisé·e·s en plus. Tout cela demande beaucoup de discussions. Un autre aspect tient à l'étendue de notre offre de voyages à contenus spéciaux, en Suisse comme à l'étranger. Si ces contenus ne peuvent plus être proposés, nous devons créer de nouveaux produits qui y correspondent, à l'instar de ce que nous faisons actuellement avec les offres adaptées pour les vacances en Suisse (voir «Un gelato reste un gelato» p. 13).

Les mesures de protection suffiront-elles?

Le risque zéro n'existe pas. Si nous voulions éviter tout risque, nous devrions annuler tous les voyages jusqu'à ce qu'un vaccin soit trouvé. Mais nous avons une mission à l'égard de nos client·e·s. L'un de nos principaux objectifs est de pouvoir faire sortir les personnes avec handicap de leurs structures habituelles grâce à nos offres de voyages et de leur permettre de passer du



Helena Bigler, Responsable de Procap Voyages

temps avec d'autres personnes que leurs assistant·e·s ou colocataires. Il s'agit pour beaucoup d'un moment particulièrement important et précieux et qui a lieu une fois par année. Grâce à notre travail, le secteur du tourisme a commencé à tenir de plus en plus compte des besoins des personnes avec handicap ces dernières années.

Procap Voyages fête son 25^e anniversaire en 2020. La crise met-elle en péril l'avenir de l'agence de voyages?

Si nous pouvons recommencer à offrir des voyages à partir de juillet, nous nous en tirerons à bon compte. Nous avons eu la chance de pouvoir réagir très vite à la mi-mars et d'annuler ou de reporter à l'automne

beaucoup de nos réservations sans trop de frais. La charge de travail reste cependant élevée. A vrai dire, c'est assez triste. En février, nous avons enregistré le plus haut niveau de réservations de notre histoire et prévoyions d'engager du personnel supplémentaire. Tout ça s'est envolé. Mais il ne faut pas oublier que le secteur du tourisme est habitué à surmonter les crises. Dès que quelque chose n'est plus possible, on fait appel à sa créativité pour trouver rapidement d'autres solutions. Et l'être humain aura toujours besoin de voyager.

Y aura-t-il des changements dans la façon de voyager?

Nous constatons encore une grande réserve chez nos clientes et clients, que ce soit au niveau de la date de leur prochain voyage ou de la destination. Beaucoup resteront en Suisse ou en tout cas en Europe dans un premier temps. Le fort ancrage de Procap Voyages en Suisse et ses bonnes relations avec les tour-opérateurs avant la crise jouent en notre faveur à ce niveau. Nous vérifions également si nous devons augmenter nos offres pour les plus petits groupes. Et nous devons aussi trouver des moyens durables de gérer les risques posés par le coronavirus. Ce n'est ni le premier ni, sans doute, le dernier événement de ce type. Nous nous battons donc spécifiquement pour que les personnes avec handicap ne soient pas automatiquement considérées comme groupe à risque en raison de leur handicap et ne soient plus autorisées à voyager.



«Un gelato» reste «un gelato»: réserver des vacances en Suisse

Principale prestataire de voyages pour personnes avec handicap en Suisse, Procap Voyages adapte en permanence ses offres, en portant une attention particulière aux alternatives en Suisse. Ainsi, même s'il était par exemple impossible de songer à des vacances à la plage en Italie jusqu'à tout récemment, celles et ceux qui n'ont pas envie de renoncer au charme de la langue italienne ou à «un gelato» peuvent désormais réserver leurs vacances au bord de l'eau au Tessin. Pour autant que la situation sanitaire en Suisse le permette, il devrait être de nouveau possible d'organiser des voyages en groupe accompagnés à l'intérieur des frontières à partir de juillet. Les voyages individuels sont déjà possibles avec les conditions d'annulation usuelles. Procap Voyages élabore actuellement les concepts de protection

nécessaires avec l'aide de ses partenaires suisses du secteur de l'hôtellerie et des compagnies de transport en tenant spécifiquement compte des besoins des personnes avec handicap. Les voyages individuels à l'étranger sont soumis aux conditions d'entrée du pays de destination et aux règles des tour-opérateurs. Vous trouverez un aperçu actualisé des offres de vacances accompagnées 2020 de Procap à l'étranger à l'adresse www.procap-voyages.ch, sous Voyages en groupe à l'étranger. Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez joindre nos collaborateur·trice·s par e-mail à l'adresse reisen@procap.ch ou par téléphone au 062 206 88 30.

Continuer à bouger pour maintenir sa santé

La santé est ce que l'être humain a de plus précieux. Elle doit ainsi être promue et protégée. Si ce principe est toujours vrai, il résonne avec un écho particulier face aux mesures prises pour endiguer la pandémie de Covid-19. Avec le semi-confinement, l'interdiction des activités en groupes, les règles de distanciation physique et le télétravail, beaucoup de personnes en situation de handicap en particulier ne bougent plus suffisamment. Les petits trajets à effectuer pour se rendre au travail, aux activités de loisirs ou pour faire ses courses sont devenus obsolètes. Pour beaucoup, le balcon ou le canapé sont devenus les seuls refuges réconfortants. Les clubs sportifs ont dû cesser leurs activités et, avec elles, ce sont aussi les contacts sociaux réguliers en dehors des structures habituelles qui ont disparu. Enfin, l'isolement engendré par les interdictions de visites dans les foyers, l'incertitude de la situation et les craintes face à un virus invisible peuvent aussi affecter l'humeur et nuire à la santé mentale à long terme.

Il est clair que chacun réagit à sa façon. Certaines personnes avec handicap vivent et travaillent de manière autonome. Selon leur situation de vie, celles-ci sont plus ou moins touchées par le semi-confinement ou font plus ou moins partie des groupes dits à risques. Mais les

personnes qui ont des troubles cognitifs ou qui ont besoin d'une prise en charge et qui vivent en foyer sont confrontées à un grand isolement depuis plusieurs mois.

Toutes ne parviennent pas à entretenir leurs contacts sociaux, à être actives ou à faire de l'exercice de leur propre initiative du jour au lendemain. Voilà pourquoi Procap bouge propose des idées créatives pour rester actif à la maison, préserver ses contacts sociaux et renforcer sa santé mentale grâce à quelques bonnes astuces. Sur le site internet de www.procap-bouge.ch, vous trouverez sous la rubrique «Exemples pratiques de Home-Fit» de nombreuses vidéos avec des exercices physiques et des danses, mais aussi des documents sur une alimentation saine ou sur des activités qui font du bien au cœur et à l'âme.

Afin d'enrichir le contenu de ces exemples pratiques tout en nous adaptant à vous, nous aimerions en savoir plus sur vos besoins, y compris durant cette période extraordinaire. Envoyez-nous un e-mail avec vos souhaits, questions et idées à l'adresse procapbouge@procap.ch et contribuez à promouvoir la santé des personnes avec handicap.

Texte Procap

«10 + 1» idées pour une bonne santé

Les «10 + 1» idées s'entendent comme des suggestions et inspirations pour promouvoir le bien-être et sensibiliser à la question de la santé avec un handicap. Plus détails sur www.procap.ch > Exemples pratiques de Home-Fit > Santé mentale - 10 + 1 idées.

1. Rester en contact avec ses ami·e·s – Les ami·e·s sont précieux·ses
2. Parler – Tout commence par l'échange
3. Rester actif – Bouger fait aussi du bien à l'âme
4. Apprendre de nouvelles choses – Apprendre, c'est découvrir
5. Faire preuve de créativité – Nous avons toutes et tous un potentiel créatif
6. Participer – Les gens ont besoin d'une communauté
7. Personne n'est parfait – S'accepter
8. Se détendre – Du repos vient la force
9. Ne pas laisser tomber – Les crises font partie de la vie
10. Demander de l'aide – Accepter l'aide est une force, pas une faiblesse
11. Bien choisir son alimentation – Une alimentation équilibrée donne de l'énergie

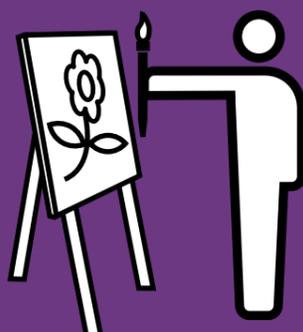


Illustration Réseau Santé Psychique Suisse



«Notre combat»

Depuis 90 ans, Procap s'engage dans l'intérêt de ses membres, à travers l'échange direct et le conseil individuel, en politique et jusque devant les tribunaux. Dans chaque numéro du magazine, la série «Notre combat» présentera une nouvelle thématique en montrant les conséquences des décisions de politique sociale ou des dispositions légales sur le quotidien de nos membres.

Lumière sur les failles du système d'objectifs en pourcentage

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a introduit un système d'objectifs en pourcentage dans le cadre de la 5^e révision de la Loi sur l'assurance-invalidité. L'OFAS fixe des objectifs annuels de performance avec chaque office AI, entre autres sur le nombre total de rentes ou celui de nouveaux octrois. Mais ce système pose des problèmes, car il contredit le principe de l'évaluation sans résultat prédéfini.

Texte Sara Schmid Illustrations Shutterstock

Tout a commencé par une interpellation déposée au Parlement du canton d'Argovie en 2019 dans le cadre d'un licenciement abusif au sein du service médical régional (SMR) de l'office AI d'Argovie (voir aussi «Lien possible avec les abus dans le domaine des expertises» ci-dessous). La réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation a révélé que l'OFAS prescrivait des objectifs annuels à cet office AI, par exemple, en 2019, celui du «maintien du taux de nouvelles rentes au-dessous de la moyenne suisse malgré la réduction du nombre de cas en suspens».

Pour la conseillère aux Etats Maya Graf (Verts/BL), cela soulevait des questions à plusieurs niveaux. Elle a donc déposé une nouvelle interpellation, intitulée «Système d'objectifs en pourcentage de l'OFAS. Conflit avec le droit aux prestations et le principe inquisitoire», le 20 décembre 2019, par laquelle elle demandait notamment au Conseil fédéral ce qui suit:

- Ces objectifs existent-ils pour tous les offices AI et, si oui, comment garantir l'égalité de traitement entre les assurés?

- Au vu de ces objectifs, les droits des assurés peuvent-ils être examinés sans parti pris?
- Quelles implications ces objectifs ont-ils pour le travail des collaborateurs des offices AI?

Un système contraire au droit

En cherchant à en savoir plus, Procap Suisse a découvert que ce système d'objectifs en pourcentage existait effectivement pour tous les cantons. Une situation hautement problématique, car le pilotage quantitatif qu'implique un tel système entre en conflit direct avec le droit des personnes assurées. Selon la loi, l'assurance-invalidité (AI) doit vérifier si une personne assurée a droit à des prestations, et auxquelles. Ce droit vaut pour tous les individus satisfaisant aux critères, indépendamment du lieu de résidence et du nombre de personnes auxquelles une rente a déjà été attribuée dans l'année. Un système d'objectifs en pourcentage contredit donc ce principe.

Dans sa réponse aux questions de l'interpellation de la conseillère Graf, donnée le 26 février 2020, le Conseil fédéral a soutenu que ce système ne

générerait aucun conflit avec le droit des personnes assurées – une position étonnante, d'autant plus que le conseiller fédéral Alain Berset a demandé un examen de la pratique dès décembre 2019. Il est par ailleurs regrettable que le Conseil fédéral n'ait pas répondu à plusieurs questions de l'interpellation. Certaines de ses réponses sont en outre très floues, comme lorsque le conseiller fédéral répond que le pilotage fondé sur le recours aux conventions d'objectifs obéit au principe de l'évaluation sans résultat prédéfini.

Pour Alex Fischer, responsable Politique sociale chez Procap Suisse, c'est précisément là le cœur du problème: «Soit on pilote le résultat annuel à l'avance avec des objectifs quantitatifs, soit on examine par principe chaque cas individuellement. Le pilotage et l'évaluation sans résultat prédéfini sont inconciliables.»

Lien possible entre le système d'objectifs en pourcentage et les abus dans le domaine des expertises

Le système douteux d'objectifs en pourcentage de l'OFAS n'a été révélé que récemment, en grande partie grâce à Procap Suisse. Alex Fischer, responsable Politique sociale chez Procap Suisse, explique au magazine Procap comment il a découvert ce système et pourquoi celui-ci pourrait expliquer bien des abus dans le domaine des expertises. Ces deux volets sont actuellement à l'examen, sur ordre du conseiller fédéral Alain Berset.

Procap: Jusqu'à tout récemment, peu de gens savaient que l'OFAS fixait des objectifs d'économie annuels pour chaque office AI cantonal. Comment l'avez-vous découvert?

Alex Fischer: Cela fait longtemps que Procap Suisse s'engage pour mettre un terme aux problèmes liés aux expertises. C'est donc avec intérêt que j'ai suivi une interpellation du canton

d'Argovie posant des questions sur un licenciement abusif au sein du service médical régional (SMR) de l'office AI d'Argovie. Le médecin spécialiste licencié avait refusé de modifier son expertise médicale de sorte qu'elle justifie un refus de prestation, comme le lui demandait le SMR. Mais à la lecture de la réponse, j'ai découvert tout autre chose.

De quoi s'agissait-il?

Il s'avère que l'OFAS prescrivait des objectifs à l'office AI, par exemple au niveau du nombre de nouvelles rentes, du nombre total de rentes ou des coûts par personne assurée. Je me suis aussitôt dit qu'il devait en aller de même dans les autres cantons et me suis donc renseigné auprès de l'OFAS. Ce dernier m'a fait parvenir un document reprenant les objectifs pour chaque office AI de

Suisse pour l'année 2018. Je me suis alors rendu compte que ces objectifs pourraient expliquer bien des problèmes dans le domaine des expertises.

Dans quelle mesure?

Si les offices AI veulent réaliser ces objectifs, elles doivent piloter le processus d'une manière ou d'une autre, par exemple en mandatant des experts connus pour effectuer des évaluations favorables à l'AI ou en s'appuyant sur des expertises insuffisantes au niveau qualitatif dès que celles-ci vont dans le sens de l'AI. Ce serait au moins une façon d'expliquer pourquoi environ 10% des experts réalisent environ 70% du volume d'expertises total.

Pouvez-vous le prouver?

Le Conseil fédéral nie tout lien dans sa réponse à l'interpellation de Maya Graf. Mais on se demande de quelle autre manière les offices AI peuvent assurer le «pilotage» de façon à réduire les nombres de rentes et les coûts pour répondre aux objectifs prescrits. En même temps, l'abandon des objectifs quantitatifs à compter de 2020 suggère que le Conseil fédéral considère lui-même la situation comme problématique. Et différents votes reconnaissant ce lien ont également eu

lieu lors du débat sur l'interpellation Graf au Conseil des Etats.

Le système d'objectifs en pourcentage est-il abandonné pour de bon?

Fort heureusement, il semblerait que ce système soit désormais voué à disparaître. Le Département fédéral de l'intérieur doit toutefois encore rendre les résultats et conclusions de l'examen interne.



Alex Fischer
Responsable
Politique sociale
(Photo Procap)

Pression du Parlement

Fort heureusement, le Parlement ne s'est pas satisfait de la réponse du Conseil fédéral. Le conseiller national Christian Lohr (PDC/TG) s'est par exemple demandé comment un procédé pouvait être équitable et examiné sans parti pris, et en même temps être piloté par des objectifs quantitatifs. Le 9 mars 2020, le Conseil fédéral a répondu à de nombreuses questions parlementaires, notamment à celle de la conseillère nationale Brigitte Crottaz (PS/VD), en indiquant que le Conseil fédéral renonçait «à fixer des objectifs quantitatifs concernant les rentes dans les conventions d'objectifs conclues depuis 2020».

Cette réponse suggère que le Conseil fédéral considère lui-même que les conventions d'objectifs entrent en conflit avec une évaluation sans résultat prédéfini des droits des personnes assurées aux prestations. Les différents rapports des médias publiés au cours de ces derniers mois mettant en lumière les nombreux abus dans le domaine des expertises et laissant entendre que des collaborateurs·rices d'offices AI étaient mis sous pression en raison de ces objectifs n'y ont sans doute pas été pour rien. Enfin, le conseiller national Benjamin Roduit (PDC/VS) a critiqué le fait que l'objectif d'économies budgétaires par adulte concernait également les efforts d'intégration professionnelle. Il juge contre-productif de toucher aux coûts de l'intégration professionnelle par le système de quotas, car selon lui, cela pourrait faire naître davantage de demandes de rentes AI.

Le système d'objectifs en pourcentage a également fait l'objet de discussions intensives au sein du Conseil des Etats. Le conseiller aux Etats Pirmin Bischof (PDC/SO) a ainsi résumé le problème de fond lors du débat du 12 mars: «Imaginez que vous soyez en charge des dossiers et que, à la fin de l'année, il vous en reste dix sur la table. Supposons également que vous menez votre évaluation sans parti pris et que les dix personnes ont toutes droit à une prestation, mais que l'AI est en deçà des objectifs en pourcentage convenus pour l'année. Que faites-vous?»

Le débat au Conseil des Etats a révélé l'incompréhension à l'égard du système, tous partis confondus. Maya Graf a envoyé un appel clair au Conseil fédéral: ces objectifs en pourcentage doivent «impérativement et de toute urgence» être réexaminés en profondeur.

Des objectifs qualitatifs plutôt que quantitatifs

Procap Suisse se réjouit que la pression exercée par le Parlement ait mené au réexamen du système d'objectifs en pourcentage, qu'elle espère approfondi. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus ou qu'il ne doit plus y avoir d'objectifs de prestations. En effet, comme le Conseil fédéral l'a justement souligné, l'OFAS s'est vu confier le mandat légal de surveillance et de pilotage axés sur les résultats de l'AI en 2008 dans le cadre de la 5^e révision de la LAI. Pour Maya Graf, c'est toutefois clair et net: «Les objectifs pour les offices AI, qui ont tout à fait leur raison d'être, ne peuvent en aucun cas servir à réaliser des économies.»

Il s'agit donc de déterminer quels objectifs seraient pertinents. Le débat du 12 mars 2020 au Conseil des Etats a donné d'importantes indications sur la voie à suivre. Quant au fait qu'il ne saurait s'agir d'un «pilotage quantitatif», le conseiller aux Etats Paul Rechsteiner (PS/SG) a clairement affirmé que ce n'était pas là l'intention du législateur. Cela laisse donc les objectifs qualitatifs en première ligne. Le conseiller aux Etats Stefan Engler (PDC/GR) se demande s'il ne serait pas plus judicieux d'orienter les objectifs en fonction des résultats obtenus par l'AI au niveau de l'adaptation et de la réadaptation. Ce système bénéficierait donc à tous et ferait enfin de l'AI une assurance de réadaptation – conformément à son objectif – plutôt qu'une assurance de transfert de coûts.



Projets de solidarité



Depuis le début de la crise du coronavirus, un énorme mouvement de solidarité s'est créé en Suisse. Des communes, des institutions ainsi que des habitant·e·s ont créé des plateformes virtuelles solidaires pour mettre en lien les personnes ayant besoin d'un service et les personnes voulant offrir un peu de leur temps. Pendant le semi-confinement, ces réseaux d'entraide se sont révélés essentiels et salvateurs. Ce temps peut paraître déjà loin, mais pour certaines personnes, le besoin de soutien et l'envie d'aider perdureront. C'est pourquoi nous vous proposons ici une liste de sites internet et d'applications utiles.

Annuaire des initiatives et des groupes d'entraide:

- www.aide-maintenant.ch
- www.suisseresponsable.ch
- www.entraide-romande.ch

Pour offrir son aide ou demander un service:

- www.citoyens-solidaires.org
- www.fiveup.org
- www.mainsure.ch
- www.benevol-jobs.ch/fr/pandemiehilfe
- www.caritas-vaud.ch/caritasvd/je-veux-aider/s-engager-comme-benevole
- www.redcross.ch/fr/coronavirus-soutenez-nos-efforts

Enfin, tous les cantons romands ont mis en place des bourses au bénévolat, que vous trouverez sur leur site internet.

Illustration www.aide-maintenant.ch



Roulez à 9 km/h avec notre modèle SWT-1S.



SWISS-TRAC®

Trouvez un distributeur et faites un essai: www.swisstrac.ch

Aspiration à la normalité

Le semi-confinement en Suisse, l'interdiction des activités de groupe et d'événements et les règles strictes de distanciation physiques ont touché de plein fouet les personnes en situation de handicap vivant dans des foyers ou des maisons de soins. Elles se retrouvent privées d'activités, mais aussi et surtout de mobilité.

Texte et photos Sonja Wenger

Situé dans un paisible quartier résidentiel d'Olten, en bordure de forêt, le grand bâtiment qui abrite la Fondation Arkadis offre un cadre presque idyllique. Il accueille plusieurs personnes avec troubles cognitifs. Dans le jardin voisin, des poules se promènent en liberté. L'espace commun, avec salon et grande cuisine, est chaleureux et convivial. Sur des photoportraits, des résident·e·s vous accueillent d'un éclat de rire. Et Pit, le chien grisonnant d'une assistante, semble habitué à ce que tout le monde veuille le caresser.

Il souffle un vent froid en ce jour de mai – les saints de glace sont au rendez-vous –, mais le soleil brille entre deux averses et il y a de constantes allées et venues à l'intérieur et devant l'établissement. Même si les règles de distanciation physique imposées dans le cadre des mesures de protection contre le coronavirus doivent toujours être respectées à la lettre, Procap peut s'entretenir en tête à tête avec une résidente et un résident. Depuis la mi-mars, Sara, 28 ans, et Thomas, 37 ans, n'ont plus été autorisés à quitter Olten, n'ont quasiment pas reçu de visite, n'ont plus pris ni le train ni le bus et n'ont pas pu aller faire leurs courses ou boire un verre avec un·e ami·e. Nous avons voulu savoir comment ils vivent cette situation et ce qu'ils ont fait de ces semaines durant lesquelles la Suisse entière était confinée.

Beaucoup d'incertitudes

Nous discutons d'abord avec Sara autour d'un café et d'une pâtisserie. Les béquilles qu'elle doit utiliser pour l'instant à cause d'une blessure au pied ne l'empêchent pas de se hisser jusqu'à sa chambre située au dernier étage pour aller chercher un album photos qu'elle tient absolument à nous montrer. Depuis des années, elle est une fan inconditionnelle du duo allemand «Die Lochis», formé des frères Heiko et Roman Lochmann, qui publiaient des vidéos sur YouTube et sont actuellement

en tournée pour la présentation de leur biographie. Sara est souvent allée jusqu'en Allemagne pour voir ses idoles sur scène et les rencontrer en coulisses. L'annulation de leur tournée de lecture à cause de la pandémie de Covid-19 l'a beaucoup attristée, même si la nouvelle date, prévue en octobre, est déjà soulignée à gros traits dans son agenda.

Thomas, lui, est un fan absolu – et critique – de hockey sur glace. Il aimerait soutenir le club local, mais les abonnements annuels coûtent presque deux fois plus cher qu'ailleurs, dit-il, et ce qu'on reçoit en échange laisse à désirer. Impossible de savoir pour l'instant ce qu'il adviendra de la prochaine saison de hockey sur glace, même si personne ne peut rien y faire. Lui-même amateur de sport en temps normal, Thomas aime aussi sillonner la Suisse en train. Mais depuis le début de la



La grande fierté de Sara: les photos de ses rencontres avec ses chanteurs préférés.

crise du coronavirus, il n'a plus quitté Olten. Il souffre également un peu du fait que son colocataire vive chez ses parents depuis le début du confinement, ce qui l'a contraint à prendre une chambre dans le bâtiment principal.

Un entrain freiné

Thomas a travaillé pendant des années dans un atelier de la région de Bâle en faisant la navette tous les jours. Il aime circuler et trouve toujours quelqu'un à qui parler. Il travaille maintenant depuis un peu plus d'un an au Arcafé, un atelier de la Fondation Arkadis dans le cadre duquel un café est géré par six personnes. Hélas, malgré l'assouplissement des mesures, celui-ci restera fermé jusqu'à nouvel ordre, car l'offre réduite de places ne permet pas de rentabiliser son ouverture. On sent que Thomas trépigne à l'idée de retourner bientôt en cuisine ou au comptoir. Il a hâte que la vie reprenne son cours normal.

Sara, qui travaillait dans une crèche, a démissionné peu avant le début du confinement et doit maintenant patienter avant de pouvoir recommencer à postuler. Elle dit dormir beaucoup: cela lui fait du bien. Elle a toujours besoin d'une bonne raison pour se lever tôt. Pendant la journée, elle bricole, regarde la télévision ou discute avec sa meilleure amie Manuela, originaire d'Oberburg et comme elle fan des Lochis, son amie Tamara de Granges ou sa colocataire Jessica. Mais cette dernière sera bientôt hospitalisée à long terme, ce dont Sara souffre déjà beaucoup: elle déteste les au revoir et tout autant la solitude.

Des projets pour l'«après-coronavirus»

Comme partout depuis des mois, la discussion se met rapidement à tourner autour de la crise du coronavirus et des petits soucis du quotidien. Sara explique avoir



Soigner, accompagner, encourager

La Fondation Arkadis est un centre de services et de compétences pour les adultes avec handicap, prioritairement avec troubles cognitifs et/ou infirmité motrice cérébrale, ainsi que pour les enfants et les jeunes avec handicap, troubles du développement, développement à risque et/ou avec besoin d'assistance sanitaire ou sociale particulier.

www.arkadis.ch

rapidement eu la nausée après avoir mis un masque, car elle ne recevait pas assez d'oxygène. Elle tire la plupart de ses informations des discussions dans l'établissement ou avec les personnes qui s'occupent d'elle. Thomas, lui, s'informe énormément et suit les nouvelles à la radio et à la télévision. Le mot «coronavirus» lui sort parfois par des oreilles, mais il s'intéresse de très près aux dernières théories et informations.

Tous deux semblent avoir les idées claires et ne pas avoir peur. Ce qui leur pèse surtout, ce sont les restrictions et le fait de ne pas savoir quand tout cela sera terminé. Ils ont aussi une idée très précise de ce qu'ils feront dès que les restrictions de déplacement seront levées. Sara ira passer une semaine auprès de sa famille en Suisse, car les jeunes enfants de sa marraine lui manquent et que parler sur FaceTime, ce n'est pas pareil, puis elle ira immédiatement voir ses amies – ou l'inverse. Enfin, à l'automne, elle ira voir les frères Lochmann. Pour Thomas aussi, la priorité est de revoir ses amis et de rencontrer à nouveau d'autres personnes. Et, bien sûr, de voyager. Partout. Le manque est simplement trop fort.

Envie de changement?

Procap offre bien des façons de rompre avec la routine. Les groupes sportifs, les sections et l'agence de voyages vous proposent un large éventail d'activités de mouvement, de loisirs et de vacances en groupe accompagnées en Suisse et à l'étranger.

Pour plus d'informations, voir www.procap-voyages.ch ou www.procap-bouge.ch.

Thomas, membre de Procap, se réjouit de toute distraction dans son quotidien.

«Nous nous attendons à une hausse des demandes AI»

Le 16 mars, le Conseil fédéral a décrété le confinement pour presque tous les secteurs commerciaux de Suisse en recourant au droit d'urgence, en raison de la pandémie de Covid-19. Le retour à la normale dans le monde du travail est prévu pour début juin. A la mi-mai, le responsable du service juridique de Procap Martin Boltshauser dresse un premier bilan et tente de prudentes prévisions.

Interview Sonja Wenger Photo Procap

Magazine Procap: Martin Boltshauser, Procap a maintenu ses prestations de conseil juridique et en assurances sociales durant la crise du coronavirus. Quels ont été les défis à relever?

Martin Boltshauser: Tout est allé très vite. Nous avons dû prendre de nombreuses décisions importantes en quelques jours et informer l'ensemble du personnel des directions régionales, sections et groupes sportifs de nos recommandations sur les modèles de travail et les règles d'hygiène. Nous avons immédiatement suspendu les entretiens personnels jusqu'à nouvel ordre pour les remplacer par des consultations téléphoniques. Grâce à la performance de notre logiciel d'association, tous les collaborateurs avaient déjà accès aux documents dont ils ou elles avaient besoin, ce qui nous a permis d'aménager le télétravail en quelques heures à peine. Il y a cependant eu quelques défis d'ordre organisationnel, par exemple pour gérer des vidéoconférences avec douze personnes ou mettre en place une infrastructure de travail à domicile. Mais sur le plan technique, tout a bien fonctionné.

Et sur le plan personnel?

Nous avons rapidement constaté qu'il s'agissait d'une profonde rupture dans notre façon habituelle de collaborer. Chez Procap, nous travaillons en étant ouverts à la communication, avec de nombreux échanges professionnels qui se font de manière informelle. Bien sûr, on peut aussi échanger par vidéoconférence, mais vu les conditions techniques, il est plus difficile d'avoir des discussions créatives.

Procap a-t-elle connu un élan numérique avec cette crise?

Avec toutes les adaptations, nous avons sans doute réalisé une évolution qui nous aurait pris trois ans dans des circonstances normales.

Avez-vous eu d'autres défis à relever ?

Il s'est rapidement avéré qu'en télétravail, les délais pour les dossiers juridiques pouvaient être plus difficiles à respecter. En coordination avec d'autres organisations, Procap a donc demandé une prolongation de deux



Martin Boltshauser, responsable du service juridique de Procap et membre de la direction de Procap Suisse

semaines de la suspension régulière des délais et a obtenu gain de cause. Cette décision a été importante, notamment parce que cela a permis aux offices AI de poursuivre leur travail malgré l'interruption des expertises et vérifications sur place.

«En matière de numérisation, nous avons réalisé une évolution qui nous aurait normalement pris trois ans.»

Les questions posées durant les séances de conseil différaient-elles par rapport à d'habitude?

Pas vraiment. Mais nous avons répondu à davantage de questions liées au droit du travail et expliqué comment demander le chômage partiel ou une indemnité de l'assurance-chômage en raison d'un volume accru de prise en charge d'enfants avec handicap, par exemple, ou comment calculer les coûts supplémentaires pour une extension de la contribution d'assistance. L'Office fédéral des assurances sociales a rapidement réagi pour

soulager les familles. Cependant, beaucoup de personnes ont été confrontées à des retards dans leur procédure AI, ce qui n'a pas toujours été bien accepté. Il s'agit toutefois d'une situation extraordinaire et sans précédent, qui affecte et met sous pression toutes les parties. Nous conseillons aussi actuellement aux personnes concernées par des litiges professionnels ou autres de trouver une solution à l'amiable avec leur employeur plutôt que de suivre une ligne dure, même si leurs droits auraient des chances d'être reconnus juridiquement, et ce, afin d'éviter des conséquences plus graves ensuite, comme une perte d'emploi.

Procap Suisse peut-elle déjà évaluer les conséquences à moyen et à long terme pour notre organisation?

En plus des pertes financières en particulier pour Procap Voyages et dans le domaine Formation et sensibilisation qui a fait face à l'annulation de nombreux cours, nous nous attendons à une forte hausse des demandes AI à partir de l'automne.

Pour quelles raisons?

Jusqu'à cette date, les offices AI traiteront les demandes laissées en suspens pendant les mois de confinement. Je m'attends également à une hausse des demandes dans le domaine des maladies mentales ou à une hausse de dossiers, déclenchées par le chômage partiel ou la suppression de nombreux emplois en Suisse. Beaucoup de personnes en situation de handicap qui avaient jusqu'ici trouvé des moyens de subsistance auront sans doute besoin d'une rente AI à l'avenir. Nos prestations de conseil dans le domaine juridique et des assurances sociales sont particulièrement indispensables dans les périodes de troubles économiques.

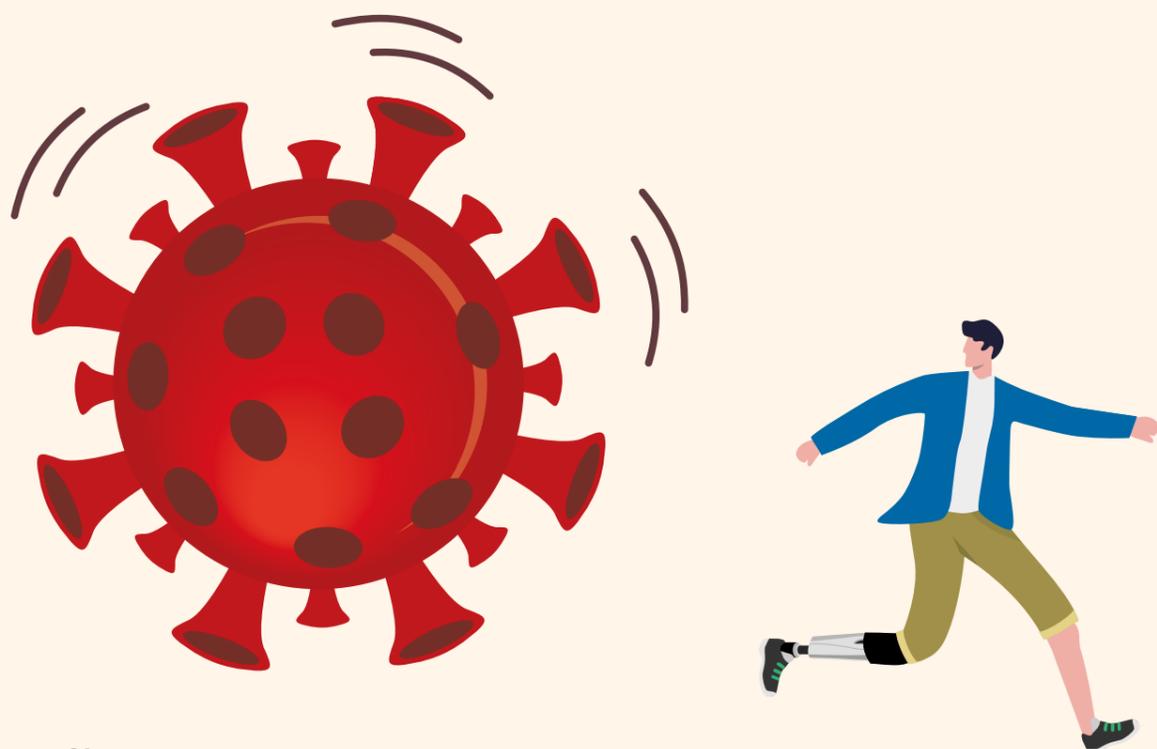
Quelles sont les prochaines étapes pour Procap?

Les directions régionales et les sections sont en train de mettre au point leurs propres concepts de protection de manière à ce que les conseils juridiques et en assurances sociales puissent à nouveau être proposés dans les offices dès cet été. Les directions échangent aussi entre elles et se partagent leurs concepts. Pour l'instant, nous permettons aux secrétariats d'Olten et de Bienne de continuer le télétravail jusqu'à fin juin. Nous souhaitons par ailleurs continuer à utiliser les possibilités d'échanges numériques pour permettre aux membres du comité central ou des commissions d'échanger sans devoir effectuer autant de déplacements. Mais nous avons aussi réalisé qu'aucun outil technologique ne peut remplacer le contact humain. C'est la seule manière d'avoir un réel échange créatif qui nous motive et nous renforce, ensemble.

Risultati sorprendenti e tanti gesti di solidarietà

Le esperienze e gli insegnamenti che Procap Svizzera e le sue sezioni traggono dall'emergenza coronavirus sono molteplici. In pochissimo tempo hanno compiuto passi da gigante nello sviluppo della digitalizzazione, hanno messo a punto progetti di aiuto immediato basati su idee innovative e non da ultimo hanno saputo rispondere rapidamente alle domande dei soci nell'ambito delle consulenze in materia di assicurazioni sociali.

Testo Sonja Wenger e Ariane Tripet Illustrazioni Shutterstock



Il 16 marzo 2020 rimarrà per sempre impresso nella storia del nostro Paese. Quel giorno il Consiglio federale ha proclamato la «situazione straordinaria» ai sensi della legge sulle epidemie inasprendo ulteriormente le misure urgenti adottate a fine febbraio 2020 per frenare la diffusione della pandemia di Covid-19. Dopo aver inizialmente proibito tutte le grandi manifestazioni, la Confederazione ha successivamente vietato anche gli assembramenti di più di cinque persone. Ha ordinato la chiusura di tutti i negozi (ad eccezione di quelli di generi alimentari), i mercati, i ristoranti, i bar e tutte le strutture ricreative e del tempo libero, le scuole, le università e i luoghi di culto. L'Ufficio federale della sanità pubblica (UFSP) ha inoltre raccomandato alla popolazione di restare a casa.

Questa fase detta di lockdown ha comportato anche la repentina interruzione di molte attività di Procap Svizzera e delle sue sezioni, inclusa la cancellazione o il rinvio a data da stabilire di tutti i corsi programmati dal Dipartimento Formazione e sensibilizzazione nonché di tutti gli incontri e viaggi previsti. I gruppi sportivi hanno dovuto sospendere gli allenamenti collettivi, il che ha privato molte persone con disabilità dei contatti sociali. Al momento della chiusura redazionale anche Procap Viaggi aveva dovuto annullare le vacanze di gruppo assistite, almeno fino a fine giugno. Fortunatamente quasi tutti i soci e le persone interessate hanno manifestato grande comprensione per queste decisioni. Per capire quali esperienze hanno maturato le sezioni negli scorsi mesi e nelle scorse settimane e soprattutto quali insegnamenti ne traggono per il futuro, la rivista Procap ha raccolto il parere di membri della direzione centrale, di responsabili di dipartimenti nonché di rappresentanti di servizi regionali e di grandi sezioni (cfr. nota a piè di pagina 26).

Grandi differenze regionali e sviluppo della digitalizzazione senza precedenti

Un aspetto importante nell'esperienza delle sezioni è stato il mantenimento del Servizio di consulenza in materia di assicurazioni sociali e del Servizio giuridico, anche se la situazione è risultata diversa a seconda della regione. Infatti, se ad esempio nella Sezione Svizzera nordoccidentale, nella Sezione San Gallo-Appenzello o nella Sezione Zurigo la consulenza in materia di assicurazioni sociali è stata sollecitata come al solito o addirittura di più a causa delle numerose domande relative al diritto del lavoro o del maggior numero di richieste di assistenza, i servizi corrispondenti dell'Alto Vallese hanno avuto il tempo di offrire consulenze prolungate o di approfondire determinati dossier. Durante il lockdown sono emerse differenze anche tra città e campagna. Nelle regioni rurali, come nei Grigioni,

molti soci si sono organizzati diversamente risolvendo in modo informale le questioni legate alle cure e all'accudimento, così da evitare o limitare il ricorso a prestazioni di assistenza aggiuntive.

Per continuare a offrire i suoi servizi, Procap ha attivato da subito il telelavoro e la consulenza telefonica in tutti gli ambiti. In pochissimo tempo le sezioni e la segreteria centrale nelle sue sedi di Olten e Bienne hanno fatto un balzo in avanti senza precedenti nello sviluppo della digitalizzazione aprendo nuove possibilità per il futuro. La consulenza telefonica per i soci ha funzionato bene in quasi tutti i casi, ma si è capito ben presto che il contatto personale rimane imprescindibile, sia perché permette di sbrigare rapidamente varie questioni, come lo scambio dei documenti, sia perché un colloquio in presenza facilita l'interazione con le persone che presentano disabilità cognitive o difficoltà di apprendimento.

Esigenze dei soci e lacune del sistema sociale

Per evitare l'isolamento dei soci che prima del lockdown partecipavano intensamente alla vita dell'associazione, molte sezioni si sono date da fare per promuovere i contatti telefonici. Si sono inoltre osservati molti slanci di solidarietà, come quelli dell'organizzatrice di una tombola nel Cantone di Berna, poi annullata a causa delle restrizioni, che ha distribuito personalmente i premi ai soci che avrebbero dovuto partecipare all'evento. Un piccolo gesto di grande impatto.

Le molte domande concrete provenienti dai soci di Procap fin dall'inizio della crisi hanno evidenziato le lacune e le fragilità del sistema sociale. In particolare è emersa la necessità di chiarire le questioni riguardanti il conteggio delle prestazioni complementari da inoltrare alle istituzioni sociali e quelle concernenti la richiesta di prestazioni supplementari del contributo per l'assistenza, ad esempio da parte di genitori con una figlia o un figlio adulta/o con disabilità, a cui sono venuti a mancare gli aiuti regolari a causa della chiusura delle rispettive strutture dettata dall'emergenza coronavirus.

Su questo punto l'Ufficio federale delle assicurazioni sociali (UFAS) ha reagito in modo rapido e pragmatico trovando delle buone soluzioni. Ha aumentato le ore di assistenza e semplificato la procedura di richiesta come pure le condizioni di assunzione di nuove/i assistenti. La sezione Procap della Svizzera centrale si è impegnata in modo particolare in tal senso lanciando anche un nuovo servizio per la mediazione di assistenti. In collaborazione con varie associazioni per la difesa dei diritti delle persone con disabilità ha stilato un elenco di una cinquantina di operatrici/tori disponibili sia per servizi di cura e accudimento sia per consulenze giuridiche.

Nel Cantone di Lucerna, sono state finora 30 le famiglie che hanno beneficiato di questa opportunità. Anche la sezione di Zurigo ha ripreso l'idea adeguandola alla propria realtà cantonale e riscuotendo un notevole successo.

Verifica delle strutture e slanci di solidarietà

Fondamentalmente le regioni e le sezioni hanno potuto appurare che i servizi e le prestazioni per il tempo libero di Procap rispondono in ampia misura alle esigenze dei soci. Lo scambio di informazioni tra le regioni si è ulteriormente rafforzato nonostante la sospensione degli incontri in presenza. Ciò è risultato particolarmente evidente nel mese di maggio quando, dinanzi all'esigenza di definire dei piani di protezione, la regione di Berna e la sezione dei Grigioni hanno messo a disposizione di tutte le altre la propria documentazione.

L'emergenza coronavirus ha anche permesso una volta tanto di esaminare le risorse e le fragilità delle strutture nonché di identificare i servizi da ampliare e quelli da creare ex novo.

La crisi degli ultimi mesi ha suscitato anche un impressionante slancio di solidarietà. Specie nella Svizzera romanda, più duramente colpita dal virus rispetto alla Svizzera tedesca, i soci hanno manifestato chiaramente il loro attaccamento nei confronti di Procap, nonostante la sospensione di tutte le manifestazioni e le attività sportive.

Lento ritorno alla normalità

Nell'ottica di una progressiva uscita dal lockdown, l'11 maggio 2020 sono stati allentati molti provvedimenti introdotti per combattere il Covid-19. In questi giorni molte sezioni si stanno chiedendo quali settori riaprire, con quale tempistica e a quali condizioni ripristinare le consulenze personali.

Conformemente alle raccomandazioni di Procap Svizzera e in considerazione dell'evolversi della situazione, nel mese di luglio dovrebbe essere possibile ritornare lentamente alla normalità. La maggior parte dei gruppi sportivi e delle sezioni riprenderanno tuttavia le attività solo dopo le vacanze estive. Permangono ancora molte incognite e incertezze riguardo alla pandemia di Covid-19. Procap continuerà a seguire da vicino la situazione per valutare i rischi e tutelare i propri soci nonché per difendere i diritti e gli interessi delle persone con disabilità anche nel contesto di una possibile recessione economica.

Ringraziamo Helena Bigler (Procap Viaggi e Sport), Martin Boltshauser (Servizio giuridico di Procap), Yolanda Gottardi (Procap Zurigo), Susan Haeder (Procap Svizzera nordoccidentale), Michael Ledergerber (Procap Svizzera centrale), Sophie Murali (Procap Berna), Christoph Müller (Procap Alto Vallese), Philipp Ruckstuhl (Procap Grigioni), Sabrina Salupo (Procap Suisse, Procap Ticino e Dipartimento Formazione e sensibilizzazione) e Hansueli Salzmann (Procap San Gallo-Appenzello) per aver condiviso il loro vissuto e le loro esperienze.

Diagnostic du président confiné



Laurent Duvanel
Président Procap Suisse

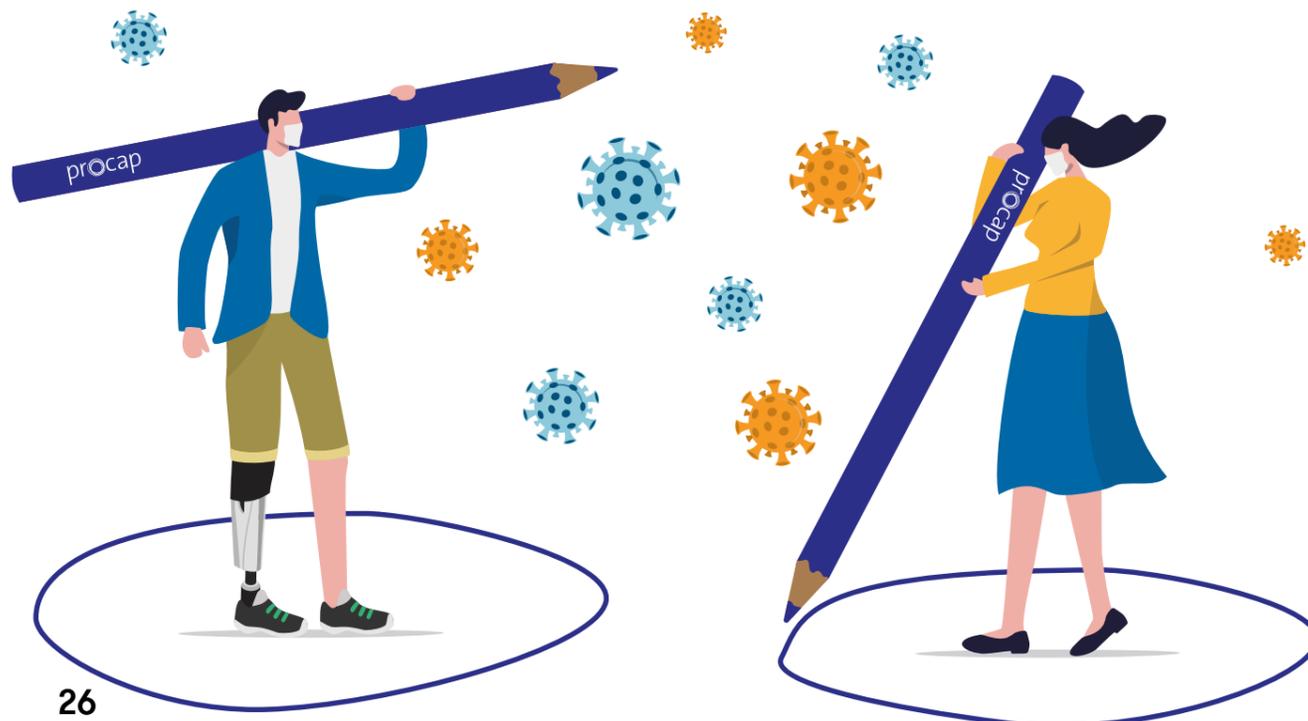
Selon mon expérience, c'est clair: impossible de savoir ce qui nous attend jusqu'à la fin de l'année. Celles et ceux qui veulent planifier solidement peuvent arrêter de rêver: certitude, garantie, fiabilité sont des mots inutiles pour l'instant. Je préfère plutôt faire un inventaire de ce qui a «poussé» en deux mois:

- Le gazon des stades de football
- Les théories sur la désinfection
- Les masques sur le visage des vedettes de cinéma
- Les vidéos de cuisson du pain au lait
- Les fleurs en pot chez les horticulteurs
- Les files d'attente devant les magasins

Côté positif, j'ai pris conscience de l'importance des médecins et des infirmières et de l'absolue nécessité d'une réserve de matériel hospitalier.

Côté négatif, j'ai vu que je communiquais mal en m'agitant devant un écran. Aimant parler, j'ai écrit un texte qui a été lu à la radio romande. Je disais, pour rigoler, que le gouvernement suisse n'a pas encore décidé qui remboursera le savon pour se laver les mains.

Je vais lancer une pétition.



Impressum

Editrice Procap Suisse **Tirage** 24 500 (total, version française: 4600); paraît quatre fois par année **Edition et rédaction** Magazine Procap, Frohburgstrasse 4, 4600 Olten, info@procap.ch, tél. 062 206 88 88, www.procap.ch **Compte pour les dons** IBAN CH86 0900 0000 4600 1809 1 **Direction de rédaction** Sonja Wenger **Ont collaboré à ce numéro** Laurent Duvanel, Sara Schmid, Ariane Tripet **Traduction** Andréane Leclercq, Flavia Molinari **Photo titre** Shutterstock **Layout** Corinne Vonaesch **Correction** db Korrektorat, Bern **Annonces** Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrütistrasse 44, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, info@fachmedien.ch **Impression et expédition** Merkur Druck AG, Gaswerkstrasse 56, 4900 Langenthal, CP 8326, 3001 Berne **Changement d'adresse** à signaler au Secrétariat romand de Procap, tél. 032 322 84 86 **Abonnement** non-membres (par année) CHF 20.-, à l'étranger CHF 40.-, ISSN 1664-4603 **Délai de rédaction du n°3/2020** 5 août 2020; parution 31 août 2020.

Le focus
du prochain magazine:
Numérisation



Sportif et à la mode: avec semelle profilée

Pour femmes
et hommes

NORDCAP



- Semelle intérieure souple et amortissante
- Avec coutures décoratives contrastantes et détails tendance
- Dessus: en polyuréthane extra léger
- Semelle intérieure: cuir souple
- Semelle extérieure et doublure: synthétique

Facilement réglables
grâce aux fermetures
velcro



bleu jean

anthracite

sable

Semelle
intérieure
en cuir

Prix indicatif
recommandé* 69.-
Prix Personalshop 49.-

PRIX NOUVEAU CLIENT

CHF **36.75**

Vous économisez CHF 32.25
sur le prix recommandé*

Sandale de trekking NORDCAP
anthracite Art.-No. 402255
bleu jean Art.-No. 402268
sable Art.-No. 402271

Tailles
37 38 39 40 41 42 43 44 45 46

Commander en toute simplicité! ☎ 0848 / 80 77 60
kundendienst@personalshop.ch

BON DE COMMANDE C30022 avec droit de retour de 30 jours

Bénéficiez de 25% de remise sur TOUT sur
www.personalshop.ch

25%

Remise
nouveau client de sur
TOUTS les produits!

POUR ÉCONOMISER 25%:

1. Connectez-vous sur la **C30022** boutique en ligne avec votre code.
2. Votre réduction de 25% sera pris en compte automatiquement pour tous les articles
3. Envoyez votre commande!

Garantie 5 étoiles Personalshop

- ★ 2 ans de garantie sans conditions
- ★ Livraison rapide
- ★ Standard de qualité optimal
- ★ Meilleur prix garanti
- ★ Échanges et retours possibles sous 30 jours

Envoyez ce bon dès
maintenant à:
Personalshop AG
Postfach
4019 Bâle

Qté	N° d'art.	Taille	Désignation d'article	NOUVEAU CLIENT PRIX
	402255		Sandale de trekking NORDCAP, anthracite	CHF 36.75
	402268		Sandale de trekking NORDCAP, bleu jean	CHF 36.75
	402271		Sandale de trekking NORDCAP, sable	CHF 36.75

Expéditeur (Merci de remplir lisiblement): Madame Monsieur MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

Nom / prénom:

Rue, n°:

PA, lieu:

Date de naissance:

E-mail:

Nous utilisons votre adresse électronique pour vous informer d'offres promotionnelles. Vous pouvez vous y opposer à tout moment.